

le Lardonnais

MAGAZINE

JUILLET 2022

PETIT-LANDAU, PAR MONTS ET PAR VAUX • WWW.PETIT-LANDAU.FR

P.16-17

Jeu de l'été :
Décodez la formule
mystère et trouvez le
lieu où réaliser
votre photo !



Vie municipale Comptes-rendus, compte et budget p.4/**Environnement** Terrain de VTT p.7/
Prévention-Sécurité-Santé Le corps des pompiers fête ses 1 an p.9/**Enfance- Jeunesse- Aînés**
Commission jeunes p.14/**Vie citoyenne- Vie pratique** Soyons food, avec la m2A p.18/**Sport-Culture**
-Vie associative Challenge mobilité p.21/**Dossier** Recette et idée sortie p.22/**Agenda** p.23-24

Infos utiles



OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, JEUDI, VENDREDI : de 9 H à 11 H

MARDI : de 16 H à 19 H

MERCREDI : FERMÉ

JEUDI : de 9 H à 11 H et de 16 H à 18 H

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

LUNDI : de 16 H à 18 H 30

JEUDI : de 18 H à 19 H 30

OUVERTURE DU POINT DÉCHETS VERTS

LE SAMEDI DES SEMAINES PAIRES

de 14 H à 17 H SAUF JOUR FÉRIÉ

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE D'OTTMARSHEIM

DU MARDI AU SAMEDI

de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

NUMÉROS D'URGENCE

- GENDARMERIE NATIONALE **17**
- BRIGADE DE GENDARMERIE
COB SAUSHEIM / OTTMARSHEIM
03 89 74 84 04
- SAMU **15**
- SAPEURS-POMPIERS **18**
- BRIGADE VERTE / SOULTZ **03 89 74 84 04**
- CENTRE ANTIPOISON / STRASBOURG
03 88 37 37 37
- SOS MAINS /
CLINIQUE DIACONAT ROOSEVELT **15**
- SOS MÉDECINS MULHOUSE **03 89 56 15 15**
- PHARMACIE DE GARDE **17** OU **www.3237.fr**
- URGENCE VÉTÉRINAIRE **3115** (numéro gratuit)

ÉCOLES

MATERNELLE "L'ENVOL" **03 89 48 35 58**

PRIMAIRE "VICTOR HUGO" **03 89 48 35 19**

CHEF DE CORPS

JEAN-FRANÇOIS SCHMITT **07 55 59 02 31**

Sommaire

Vie municipale

Comptes-rendus succincts p.4

Compte administratif et budget prévisionnel p.5

Travaux - Environnement - Cadre de vie

Poubelles jaunes et poubelles brunes..... p.6

Nettoyage de printemps..... p.6

Terrain de VTT p.7

Construire sa piscine..... p.7

L'agence de l'eau Rhin Meuse p.8

Prévention - Sécurité - Santé

Le corps des pompiers fête ses 1 an p.9

Vitesse en voiture..... p.10

Démarchage à domicile p.10

Actualité de la Brigade Verte p.10

Nuisances sonores et déjections canines p.11

Enfance - Jeunesse - Aînés

Les anniversaires de nos séniors (1^{er} semestre) .. p.12

Carnaval des écoles..... p.13

Ecran tactile et interactif p.13

Commission jeunes : de beaux débuts..... p.14

Balade à vélo pour les élèves de Petit-Landau.... p.15

Jeu de l'été p.16-17

Vie citoyenne - Vie pratique

Journée citoyenne p.17

Soyons food, avec la m2A p.18

Remise de l'honorariat à Armand LE GAC p.19

Sport - Culture - Vie associative p.20-21

Dossier

Recette et idée sortie..... p.22

Agenda p.23-24

Les grands anniversaires..... p.24



Bulletin municipal d'information de Petit-Landau

Rédaction : Commission communication, services administratifs de la mairie et associations

Conception et réalisation : Woopx à Petit-Landau

Impression : AZ Imprimerie à Brunstatt

Crédit photo : Mairie de Petit-Landau, Couverture Eléa Segui

Banques d'images libres de droit *Freepik, Unsplash, Adobe Stock*

Tirage : 400 exemplaires, Imprimé sur papier PEFC

Chères Landaunaises, Chers Landaunais...

Carole Talleux, maire de Petit-Landau



L'été est là ! Et il apporte avec lui la possibilité de ralentir le rythme, profiter des siens, prendre le temps et faire ce dont on a envie, au rythme qui nous convient le plus.

Contrairement à ce que nous espérions, le 1^{er} semestre de 2022 a été difficile : une nouvelle vague épidémique, une guerre aux portes de l'Europe, une forte inflation qui a des répercussions sur notre vie quotidienne, etc... Par ailleurs le prix des énergies devient de plus en plus préoccupant et représente une part non négligeable dans le budget familial. Au niveau communal, la facture du premier trimestre représente à elle seule plus de 60% de la facture énergétique totale de 2021. Si les travaux ont été entrepris afin de remplacer les pompes de circulation de la pompe à chaleur de la salle polyvalente, trop énergivores, et de mettre en place un système de régulation pour des raisons environnementales, ils deviennent essentiels pour des raisons financières également.

Le premier semestre a été compliqué pour tous, pour toutes ces différentes raisons. Voilà pourquoi nous avons à cœur d'être au plus proche de vous au quotidien : nous soutenons nos pompiers qui ont déjà fêté le 1^{er} anniversaire de leur fusion, nous aidons les familles grâce à la mise en place d'une convention avec Soléa pour rendre pérenne la prise en charge de l'abonnement au transport des moins de 18 ans à hauteur de 50 %, nous rencontrons nos Seniors,

avec qui il est toujours fort agréable de partager un moment pour leur « grand anniversaire ». Mais au travers des pages de ce bulletin, nous souhaitons être au plus proche de chacun d'entre vous et partager ainsi les belles actions qui ont marqué cette période : le bel élan de générosité lors de l'appel aux dons pour l'Ukraine, la participation exceptionnelle des élèves de cm1-cm2 dans le cadre du « savoir rouler », l'investissement de tous les élèves de nos écoles (et même des employés communaux) lors du challenge mobilité, qui permet à tous, petits et grands, de prendre conscience qu'il est possible de changer leurs habitudes de déplacements, les changements de mode de fonctionnement pour nos agriculteurs, pour le bien de tous. Enfin il faut souligner une implication remarquable de la part des 86 habitants qui ont participé à notre première journée citoyenne. Les ateliers ont été animés dans la bonne humeur, des productions concrètes ont été réalisées et chacun avait à cœur de faire « un petit quelque chose » pour notre village.

**Parce que seul on va plus vite,
mais ensemble on va plus loin !**

Et c'est ensemble que nous proposons à chacun d'entre vous de vivre cet été 2022 à travers des manifestations qui vont donner un certain rythme à la vie de notre commune. Après l'ouverture du bistrot communal, nous nous retrouverons le 13 juillet pour la soirée tricolore ponctuée par le traditionnel feu d'artifice ; le 31 juillet nous pourrions vivre une matinée sport en famille organisée par la dynamique Commission des jeunes et le même jour, nous assisterons à l'arrêt de la caravane et au passage des coureurs du Tour Alsace ; le 28 août sera l'occasion de parcourir les communes de la bande rhénane à vélo pour y découvrir des animations et profiter de petites restaurations ; le 11 septembre, ce sera au tour des véhicules de la parade de Destinations Automobiles de nous faire vibrer. Merci à toutes les associations qui ont répondu présentes à notre proposition de participer à ces manifestations !

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un excellent été dans le respect du voisinage. Ainsi le moment festif des uns ne deviendra pas un moment désagréable pour les autres !



LE MOT DE...

Fabien Jordan, Président de Mulhouse Alsace Agglomération - m2A
Maire de Berrwiller, Président de l'Association des Maires du Haut-Rhin

Chers habitants de Petit-Landau, Je remercie votre Maire, Carole Talleux, de me donner l'opportunité de m'adresser à vous. Je tiens à saluer ici son énergie positive au service du territoire qui s'exprime au quotidien dans de très nombreux projets initiés par notre agglomération. Organisation de la Journée Citoyenne le 21 mai dernier, participation active des jeunes élèves dans le cadre du « Challenge vélo m2A », succès mérité lors du concours m2A

« Soyons food - Les fermes de demain », labellisation « Terre de Jeux » en vue des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, mobilisation et mise en lumière de votre village lors de l'étape m2A du Tour Alsace cycliste le 31 juillet et de la parade des légendes « Destination Automobile » le 11 septembre prochain..., les exemples de votre engagement ne manquent pas ! Grâce à vous et à l'action déterminée de votre équipe municipale, Petit-Landau fait



vivre avec enthousiasme notre projet de territoire « Vision 2030 ». Faire ensemble pour mieux avancer ensemble, tel est le credo de notre Agglomération ! Un credo que vous incarnez de manière remarquable !

Bel été à toutes et à tous !

Comptes-rendus succincts décembre 2021 à juin 2022

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE

- Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2021.
- Vente du terrain cadastré section 24 n°348 (lot 2, rue des Pyrénées).
- Convention relative à l'enfouissement des réseaux d'Orange (travaux rue des Fleurs).
- Mise à disposition de personnel à l'UAF Hardt Sud.
- Convention de mise à disposition des terrains de football et du local « Mille Club » (FC Pays Rhénane).
- Subvention collègue Monod d'Ottmarsheim dans le cadre d'actions pédagogiques 2022.
- Subvention exceptionnelle à l'ACL de Petit-Landau (les Fous du piston).
- Débat sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire accordée aux agents.

SÉANCE DU 1^{ER} FÉVRIER

- Convention de mise à disposition des terrains de football et du local « Mille Club » (FC Pays Rhénane).
- Demande de subvention dans le cadre de la rénovation thermique afin d'améliorer l'efficacité énergétique du système de chauffage de la salle polyvalente.
- Demande de subvention pour le projet « City Stade ».

SÉANCE DU 22 MARS

- Approbation du compte

de gestion du budget annexe « eau&assainissement » de l'exercice 2021.

- Approbation du compte administratif du budget annexe « eau & assainissement » de l'exercice 2021.
- Affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget annexe « eau & assainissement ».
- Approbation du budget primitif « Eau » pour l'exercice 2022.
- Approbation du compte de gestion « principal » de l'exercice 2021.
- Approbation du compte administratif « principal » de l'exercice 2021.
- Affectation du résultat 2021 du budget « principal » de la Commune.
- Approbation du budget primitif « principal » pour l'exercice 2022.
- Vote des taux d'imposition.
- Attribution des subventions aux associations.
- Mise à disposition de personnel par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (emplois saisonniers d'été).
- Convention de participation financière de Petit-Landau à m2A pour le transport des jeunes de Petit-Landau.
- Convention de mise à disposition partielle d'un agent d'Ottmarsheim (animateur sportif).
- Convention de refacturation - accueil du matin, activités extrascolaires mercredi et vacances et animation jeunesse territoriale sur le territoire de la bande

rhénane : refacturation aux communes.

- Convention « La Filature Nomade ».

SÉANCE DU 26 AVRIL

- Création d'un budget annexe « Rue des Pyrénées ».
- Signature et mise en œuvre de la convention territoriale globale (CTG) comme nouveau cadre contractuel avec la Caf du Haut-Rhin pour la période 2022-2026.

SÉANCE DU 17 MAI

- Nomination d'un nouvel exploitant pour la Licence 4.

SÉANCE DU 14 JUIN

- Exploitation de la licence 4 - ouverture temporaire de la régie des recettes.
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023.
- Approbation Budget annexe « Rue des Pyrénées ».
- Reprise actif et passif de l'assainissement au budget principal en vue du transfert au SIVOM (via m2A).
- Subvention exceptionnelle à la fondation APHP pour la recherche/association « 500 km pour la pédiatrie ».

RAPPEL :

L'intégralité des comptes rendus des séances du conseil municipal est consultable sur le site internet de la commune www.petit-landau.fr, rubrique « la municipalité ». Les comptes rendus sont également affichés sur le panneau à l'entrée de la Mairie.

Compte administratif principal 2021

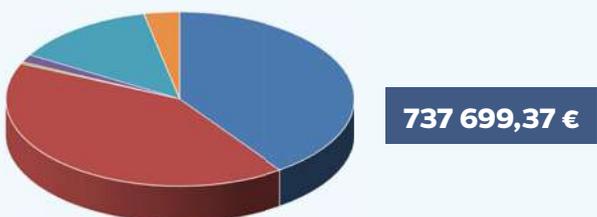
Recettes de fonctionnement

- Excédent reporté : 47 456,20 €
- Atténuation de charges : 30 314,42 €
- Recettes diverses (concessions, locations...) : 30 297,52 €
- Impôt & taxes : 817 113,88 €
- Dotations, subventions : 177 534,50 €
- Produits exceptionnels : 1 172,56 €



Dépenses de fonctionnement

- Frais généraux : 296 132,74 €
- Frais de personnel : 306 131,55 €
- Dotations de péréquation : 2 647 €
- Charges financières (intérêts, exceptionnelles) : 10 680,32 €
- Charge de gestion courante : 97 682,42 €
- Amortissement comptable : 24 425,34 €



Recettes d'investissement

- Excédent d'investissement : 233 527,99 €
- Réserves, dotations, fonds divers : 448 084,20 €
- Opération d'ordre entre section : 17 992,82 €
- Emprunt, cautions : 0 €
- Opérations d'ordre entre sections : 24 425,34 €



Dépenses d'investissement

- Remboursement d'emprunts - cautions : 55 000,00 €
- Subvention d'équipement : 0 €
- Frais d'étude : 0 €
- Travaux : 185 488,86 €
- Immobilisation en cours : 267 966,37 €



Budget prévisionnel 2022

Recettes de fonctionnement

- Excédent reporté : 66 189,71 €
- Produits divers - atténuation de charges : 0 €
- Impôt & taxes : 815 000 €
- Dotations et compensations de l'Etat, Région, Département : 163 810,29 €
- Autres revenus (location, ventes, concessions...) : 20 000 €



Dépenses de fonctionnement

- Frais généraux : 452 000 €
- Frais de personnel : 355 000 €
- Dotations de péréquation : 10 000 €
- Versement à la section d'investissement : 40 000 €
- Amortissement comptable : 25 000 €
- Autres charges : 128 000 €
- Charges financières (intérêts, exceptionnelles) : 55 000 €



Recettes d'investissement

- Excédent investissement reporté : 215 575,12 €
- Virement de la section de fonctionnement : 40 000 €
- Produits de cessions : 360 000 €
- Réserves, dotations, fonds divers : 335 424,88 €
- Opération d'ordre entre sections : 26 000 €
- Emprunt, cautions : 105 000 €



Dépenses d'investissement

- Remboursement d'emprunts - cautions : 87 000 €
- Frais d'étude : 20 000 €
- Travaux : 650 519,46 €
- Immobilisation : 305 000 €
- Dépenses imprévues : 19 480,54 €





ENVIRONNEMENT

Poubelles jaunes et poubelles brunes



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DES DÉCHETS RECYCLABLES

Suite à un changement de prestataire et dans le but d'optimiser les tournées de ramassage sur le territoire de la m2A, les jours de collecte vont changer, conformément au planning ci-dessus, à compter du 4 juillet 2022.

A Petit-Landau pas de changement pour les poubelles jaunes, en revanche les poubelles brunes seront collectées le mercredi après-midi et non plus le mardi matin.

Pour le bien-être de la planète et pour faciliter le travail de collecte, il est souhaitable de regrouper les bacs afin de limiter le nombre d'arrêts du véhicule.

Rappel : les poubelles doivent être sorties au plus tôt la veille au soir du ramassage et doivent être rangées au plus tard le soir du jour de collecte.

CONTRÔLE DES DÉCHETS RECYCLABLES (POUBELLES JAUNES)

Les ambassadeurs du tri ont procédé à plusieurs contrôles de la qualité du tri des poubelles jaunes. Le résultat du dernier tri montre que la population de Petit-Landau est de plus en plus rigoureuse et que les non-conformités majeures sont très rares.

Il y a toujours moyen de progresser, notamment au niveau des non-conformités mineures, en pensant bien à mettre les déchets en vrac (ne pas les regrouper en les emballant dans des sachets) et en évitant d'y déposer des essuie tout, des plastiques biodégradables et des plastiques autres que des emballages, des masques, des déchets verts,...

Les cas de non-conformités majeures sont rares et concernent avant tout des produits dits encombrants qui auraient dû être déposés en déchetterie.

Aucune erreur de tri impliquant du verre n'a été relevée.

Ces erreurs de tri ont une incidence sur les dépenses de collecte, avec à terme des répercussions sur les taxes de ramassage des ordures ménagères ; soyons vigilants quant à la qualité du tri.

Merci pour votre collaboration.

ENVIRONNEMENT

Nettoyage de printemps

Comme d'habitude, le rendez-vous annuel du ramassage des déchets a tenu ses promesses. Le samedi 5 mars 2022 à 9h00 l'agréable surprise est venue du nombre de personnes présentes, plus de 25 de tous âges. Avant tout un grand merci, car sans l'aide des habitants il nous serait difficile de maintenir les abords des routes traversant notre ban communal à ce niveau de propreté. Malheureusement ce travail de ramassage est un éternel recommencement, il suffit de voir les volumes de déchets ramassés. Ces incivilités pourraient au fil des années nous faire baisser les bras, mais il n'en est rien, pour preuve le nombre de présents.

Une telle participation a permis de ramasser les déchets sur le linéaire des 3 grands axes ; les RD 52 et 468 reliant Niffer à Hombourg ainsi que la RD 570 reliant Petit-Landau à Habsheim.

La matinée s'est terminée sur une petite collation dans la cour du CTC/CPI (Atelier communal) sous un magnifique soleil de printemps.

Nous nous sommes redonnés rendez-vous pour cet automne car l'expérience montre qu'au rythme de deux ramassages par an, il nous est possible de garder un niveau de propreté acceptable restant sur des volumes de déchets qui sont gérables.

N'oublions pas les nombreux nettoyages, plus ou moins volumineux, réalisés par les agents du service technique ainsi que les ramassages spontanés effectués par des habitants, tout au long de l'année. Nous en profitons pour remercier tous les acteurs.



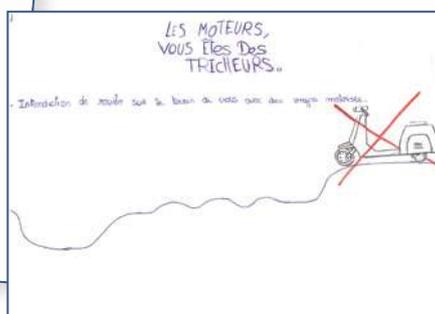


CADRE DE VIE

Terrain de VTT



Ce printemps, le tracé du terrain de VTT a été remodelé pour le rendre plus attractif et pour qu'il réponde un peu plus aux attentes des jeunes. C'est à l'issue d'une étroite collaboration entre adolescents de la commune, membres de l'équipe municipale et employés communaux que ce projet a pu voir le jour. Il reste quelques finitions à faire, comme la rédaction de la charte de bonne conduite, l'évacuation de gros galets, le réensemencement des abords de la piste et la pose des tables et des bancs réalisés lors de la journée citoyenne. Nous constatons néanmoins qu'il est déjà très fréquenté alors qu'il n'est pas encore totalement aménagé. Une réussite au dire des utilisateurs.



Construire sa piscine : réglementation et démarches à respecter

RÈGLEMENTATION APPLICABLE POUR LES PISCINES ENTERRÉES OU SEMI-ENTERRÉES SANS ABRI

- 💧 Pour les piscines de moins de 10 m², la déclaration en mairie n'est pas nécessaire.
- 💧 Pour les bassins de 10 à 100 m², la déclaration préalable en mairie est obligatoire.
- 💧 Pour les piscines ayant une dimension supérieure à 100 m², le permis de construire est obligatoire.

CARACTÉRISTIQUES À RESPECTER POUR LES PISCINES ENTERRÉES OU SEMI-ENTERRÉES AVEC UN ABRI

- 💧 Pour les piscines de moins de 10 m² avec un abri, aucune déclaration n'est à effectuer.
- 💧 Pour les bassins supérieurs à 10 m² ayant un abri :
 - en deçà de 1,80 mètre de haut, une déclaration préalable est obligatoire.
 - au-delà de 1,80 mètre de haut, une demande de permis de construire est obligatoire.

- de 10 m²de 10 à 100 m²+ de 100 m²

RÈGLES POUR L'INSTALLATION D'UNE PISCINE HORS SOL

- 💧 Pour les piscines hors sol installées moins de 3 mois dans l'année.
 - Elles ne nécessitent pas d'autorisation, néanmoins il est souhaitable de vous renseigner sur la réglementation locale d'urbanisme auprès de votre mairie.
- 💧 Pour les piscines hors sol installées plus de 3 mois dans l'année
 - Pour les bassins hors sol de moins de 10 m², aucune autorisation ni déclaration n'est à faire.
 - Pour une piscine d'une superficie de 10 à 100 m², une déclaration préalable est à effectuer.
 - Si la surface du bassin est supérieure à 100 m², il faut déposer un permis de construire.

Les services de la Mairie se tiennent à votre disposition pour tous renseignements ou démarches à effectuer.



ENVIRONNEMENT

L'agence de l'eau Rhin Meuse

Sur votre facture d'eau, l'agence de l'eau prélève une redevance proportionnelle à votre consommation d'eau potable. A quoi sert-elle ? Les 2 tableaux ci-dessous (source agence de l'eau Rhin-Meuse) montrent l'origine des redevances et l'usage qu'il en est fait.

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2021 ?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 168 millions d'euros dont plus de 136 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2021 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.
(Les chiffres indiqués ne prennent pas en compte les aides du Plan national France Relance)



En complément à ces aides, l'agence de l'eau a consacré 18,7 millions d'euros supplémentaires pour les investissements dans le domaine de l'eau dans le cadre du Plan national France Relance.

2 Rapport annuel du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement
NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE



PRÉVENTION

Le 1^{er} juillet 2022, le corps des pompiers de Niffer Petit-Landau a déjà fêté sa première année



Afin de maintenir la présence de sapeurs-pompiers de proximité sur le long terme, les corps de Niffer et Petit-Landau ont fusionné le 1^{er} juillet 2021. La caserne de Petit-Landau, plus grande et plus moderne a été choisie comme centre de nos opérations. Aujourd'hui, après presque une année de fonctionnement, le bilan est

très positif. L'augmentation des effectifs et l'adoption de nouveaux moyens de gestion des personnels a permis de fluidifier les départs en intervention et d'obtenir une efficacité opérationnelle plus importante. Au total 52 interventions (3 incendies ; 8 divers et 41 secours à personnes) ont été réalisées sur les 2 communes en 2021.

En novembre, nous avons repris la traditionnelle distribution des calendriers. C'est un moment important de la vie de l'amicale des pompiers et votre accueil, vos commentaires et votre générosité ont été très importants. Nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien.

■ Vos pompiers

Afin de vous faire mieux connaître les pompiers du corps de Niffer Petit-Landau, nous voulons vous les présenter à travers une série de portraits. Cette série débute par quatre pompiers de Niffer ayant rejoint le nouveau corps.



Charles Dietlin

Age : 18 ans
Activité : Etudiant
Date d'engagement : Septembre 2015 chez les Jeunes Sapeurs-Pompiers

« J'ai toujours voulu me rendre utile, aider les personnes dans le besoin et appartenir à une association qui peut me faire grandir aussi bien physiquement que psychologiquement »



Loïc Wilhelm

Age : 32 ans
Activité : Opérateur de production chimie
Date d'engagement : Janvier 2007 à Saint-Amarin, depuis 2020 à Niffer, Kembs

« Être pompier est un rêve d'enfant. J'ai commencé par les Jeunes Sapeurs-Pompiers et l'accident de la route d'un ami en scooter, a renforcé ma résolution. »



Vincent Unterreiner

Age : 46 ans
Activité : Biologiste
Date d'engagement : Juin 2020

« Je veux me rendre utile, m'engager pour le bien de notre communauté en exerçant une fonction essentielle à la sécurité du village. »



Clément Oudin

Age : 37 ans
Activité : Magasinier
Date d'engagement : Décembre 2021

« J'habite Niffer depuis 6 ans maintenant et j'ai ressenti le besoin de m'investir dans la vie du village, de venir en aide à ses habitants quand ils en ont le plus besoin. »

■ Jeunes Sapeurs-Pompiers

Cette année, les Jeunes Sapeurs-Pompiers ont eux aussi été transférés à la nouvelle caserne renforçant ainsi l'effectif des formateurs disponibles par des sapeurs-pompiers de Petit-Landau. Ainsi, malgré une situation sanitaire difficile, leur formation a pu être poursuivie et les jeunes de première année ont pu passer fièrement en deuxième année le 21 décembre 2021.



A gauche : les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Kembs/Niffer et 2 formateurs.

De gauche à droite : Jean-François ; Alyssa ; Clément ; Tania ; Vincent ; Noah ; Jack ; Loran ; Vincent.

A droite : Cérémonie de passage des JSP en 2^e année par Gérard Gantzer.



ON RECRUTE !

Nous avons grand besoin de vous pour nous renforcer et continuer notre mission au service de la population.

Hommes et Femmes de Niffer ou de Petit-Landau, vous aussi devenez Sapeurs-Pompiers ! Si vous êtes intéressés par une formation et une mission d'intérêt public vous pouvez contacter le chef de corps :

Jean François Schmitt
07 55 59 02 31
chefdecorps.niffer@orange.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vitesse en voiture, circulation aux abords des écoles

Depuis la mise en place des radars pédagogiques et des systèmes de visionnage des plaques d'immatriculation des véhicules, il a été constaté une baisse des excès de vitesse. Même si certains dépassements sont, malheureusement, encore constatés, ils sont moins fréquents et de moindre ampleur. Nous vous rappelons également de respecter les limitations de vitesse au niveau des écoles du village, notamment à l'entrée et à la sortie des élèves. Plusieurs parents ont signalé des vitesses excessives et des comportements dangereux de la part de certains automobilistes... parfois eux-mêmes parents !

Il est d'autre part demandé aux parents d'élèves de sensibiliser les enfants aux risques de la route. La route n'est pas un terrain de jeu. Jouer et se pousser aux abords de la route, traverser un passage piéton, même protégé, en courant, reste dangereux pour tous ! Faisons TOUS - automobilistes, piétons, cyclistes, « trotinettistes », petits et grands, jeunes et moins jeunes - preuve de vigilance pour éviter tout accident et les graves conséquences qu'il pourrait avoir !

PRÉVENTION

Démarchage à domicile

Nous vous rappelons que les associations faisant une quête à domicile doivent obtenir une autorisation de la Mairie pour la faire. Lorsqu'un membre d'une association se présente à vous, n'hésitez pas à lui demander l'autorisation délivrée. De manière générale, avant la réalisation de ces quêtes exceptionnelles, la commune en informe la population à travers une Info'Pop. De plus en plus de quêtes illégales sont recensées. Restez vigilants !

LE DÉMARCHAGE A DOMICILE

Tous les moyens sont bons pour tenter de vendre un produit miracle ou proposer des services qui vous feraient réaliser des économies...

COMMENT RESTER VIGILANT ?

NOS CONSEILS

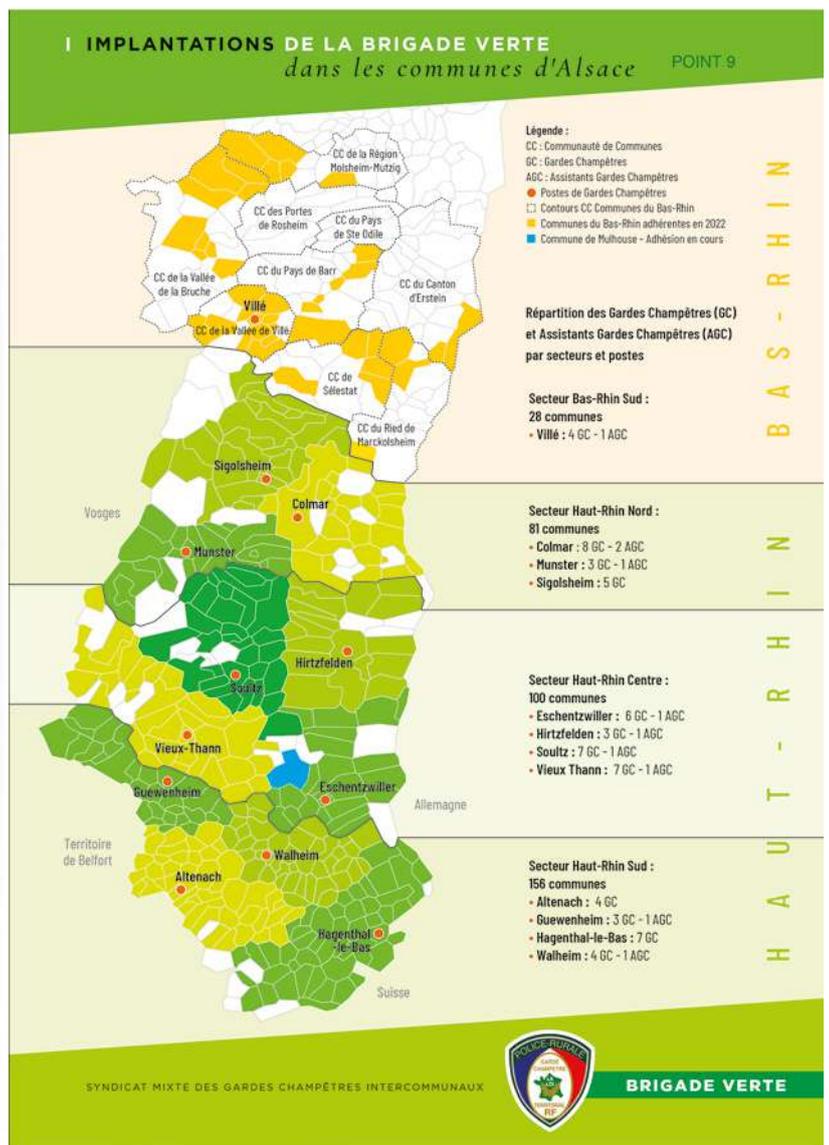
- Ne pas céder à une personne insistante, persuasive, voire agressive.
- Prendre le temps de la réflexion et ne signer aucun document sous la contrainte.
- Demander et noter l'identité du démarcheur
- Exiger un devis et un exemplaire écrit.
- Vérifier attentivement les termes du contrat et les diverses mentions obligatoires, en particulier le mode de paiement comptant/crédit. Faire inscrire sur le contrat toutes les propositions commerciales qui sont faites oralement.
- Ne jamais signer de contrat antidaté ou de chaque postale malgré les pressions du vendeur : dans cette situation, il sera impossible d'annuler le contrat.
- Refuser tout paiement à la commande
- Ne pas céder à l'insistance de certains professionnels qui souhaiteraient exécuter immédiatement la prestation.
- Attention aux propositions de travaux réalisés à votre domicile : élagage, refaction de volets, nettoyage de toiture, refaction de cave, installation de pompe à chaleur/panneaux solaires, jardinage.
- En acceptant, vous prenez le risque qu'ils ne soient pas réalisés avec professionnalisme.

la facture est une preuve de paiement et de l'accomplissement de la prestation.

PRÉVENTION

Actualité de la Brigade Verte

Suite à la création de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), la Brigade Verte s'étend et s'agrandit. De plus en plus de communes du Bas-Rhin adhèrent à cet organisme (voir carte ci-dessous). Cette situation, conjuguée aux nombreux départs en retraite, entraîne des créations de postes et des embauches.



En 2022, la Brigade Verte change son logo, renouvelle son site internet :

- <https://www.brigade-verte.fr/>

...et a mis en place une page Facebook où vous pourrez retrouver toute l'actualité et les conseils des gardes champêtres intercommunaux :

- "Brigade Verte Gardes Champêtres d'Alsace"



PRÉVENTION

Nuisances sonores et déjections canines

NUISANCES SONORES

Il est rappelé que conformément à l'arrêté municipal n°12.2014 les travaux et comportements sonores sont formellement interdits :

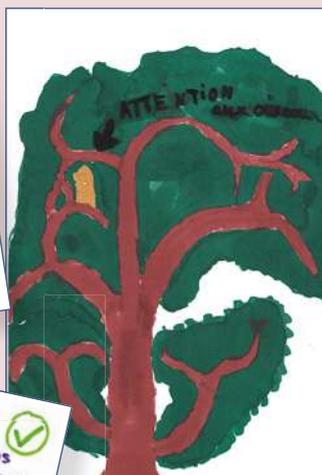
- **Dimanche et jours fériés toute la journée**
- **Les jours ouvrables avant 8h et après 20h**
- **Le samedi entre 12h et 13h**

Pour mémoire, cet arrêté concerne également les nuisances « musicales » et « verbales » ce qui renvoie aux piscines, grandes pourvoyeuses de nuisances sonores. Respectons nos voisins qui ne souhaitent pas subir vos chaudes soirées d'été. Vous êtes en vacances, mais peut-être que votre voisin doit se lever au petit matin pour aller au travail... alors, n'oublions pas : la nuit, le bruit nuit !

Une autre cause de nuisance réside dans les aboiements sans fin de nos animaux de compagnie que sont les chiens. Un aboiement régulier peut vite être source de conflits !

DÉJECTIONS CANINES

Lors de la première réunion de la commission jeunes, les participants ont été unanimes sur l'importance de respecter la propreté du village. Ils souhaiteraient que les propriétaires des chiens prennent soin de ramasser leurs déjections. Un projet d'affichage est en cours... mais en attendant que les panneaux soient installés, prenez les bonnes habitudes !



MÉDECINS DE GARDE

Le service des gardes médicales est assuré du **samedi 12h au lundi matin 8h**. La permanence des soins est à présent **régulière via le SAMU 68**.

Il faut donc faire appel au SAMU :

15 pour obtenir les coordonnées du médecin de garde sur le secteur.



PHARMACIES DE GARDE

Pour la pharmacie de garde, composez le 3237 ou consultez le site **www.pharma68.fr**

- Samu : **15**
- Appel d'Urgence Européen : **112**

Les hôpitaux

- Centre antipoison : **03 88 37 37 37**
- Centre Hospitalier Mulhouse : **03 89 64 64 64**
- Clinique du Diaconat Roosevelt : **03 89 32 55 00**
- Clinique du Diaconat Fonderie : **03 89 36 75 75**



Les anniversaires de nos séniors



Daniel ALLGAIER, 75 ans



Gérard ESSLINGER, 75 ans



Jean-Paul ESSLINGER, 75 ans



Simone SUTER, 75 ans



André HEITZ, 75 ans



Yannick LEGLOIRE, 76 ans



Marie-Claire CHRISTNACHER, 80 ans



Monique TROMBINI, 80 ans



François CHRISTNACHER, 85 ans



Jacqueline BUTSCHA, 91 ans



Jean BRAUMANN, 92 ans

C'est toujours un beau moment de partager avec vous votre anniversaire. Afin de profiter pleinement de cet instant, un rendez-vous est fixé dans les jours qui le suivent, en fonction des disponibilités de chacun.

Au cours de ce 1^{er} semestre, ce n'est pas moins de 27 anniversaires que nous avons fêtés avec vous ! Vous en retrouverez certains en images...

En ce qui concerne les anniversaires de mariage, il ne nous est pas aisé de connaître les dates de chacun. Par souci d'équité, par rapport aux habitants qui ne se sont pas mariés à Petit-Landau, et dont l'acte de mariage n'est donc pas enregistré en Mairie, nous avons décidé de ne nous rendre chez vous que si vous le souhaitez. Dans ce cas, merci de vous signaler au secrétariat de la mairie.



Monique GIRAUD, 92 ans



Maria RINGENBACH, 93 ans



Marcel WEBER, 94 ans



CARNAVAL DES ÉCOLES

Des déguisements hauts en couleurs

Cette année encore, pour le plus grand bonheur de tous les écoliers, une petite cavalcade festive a été organisée au sein des écoles du village, ainsi qu'un petit concours pour récompenser les plus beaux déguisements de chaque classe.



Le jury composé des institutrices, de Mme Le Maire et de Mme Ortschitt Laetitia, adjointe en charge des écoles, ont eu le plaisir d'assister à un véritable défilé de bambins revêtus de costumes colorés et de déguisements qui rivalisaient d'originalité. Princesses, animaux, super héros et autres personnages en tout genre... une multitude de déguisements aussi superbes que variés ont égayé la cour de l'école pendant quelques heures. Les heureux gagnants se sont vus

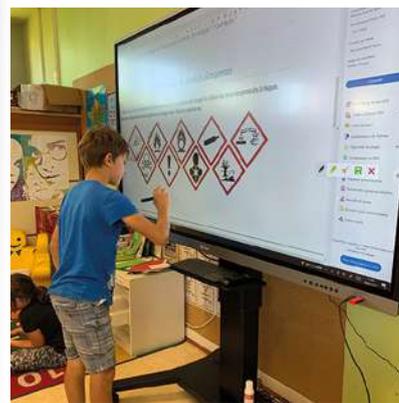
décerner des petites récompenses sur le thème du carnaval. Des bonbons ont été également distribués à la sortie des cours, afin de clôturer ce moment festif comme il se devait ! N'oublions pas le buffet de douceurs pâtissés par les parents d'élèves et qui avait de quoi mettre l'eau à la bouche : entre beignets de carnaval, gâteaux et cakes aussi appétissants les uns que les autres, jus de pommes ou chocolat chaud, il y avait largement de quoi rassasier tout ce petit monde.



ENFANCE

L'école est désormais équipée d'un écran tactile et interactif !

Depuis les vacances de février, la classe de CE2-CM1-CM2 est équipée d'un écran interactif et tactile. Il s'agit d'une « tablette géante » qui permet de vidéo-projeter, de servir d'ordinateur ou encore d'écran. Cet outil « tout en un » élargit de manière considérable le champ des possibles en termes de pédagogie. L'écran est très réactif et permet également d'imprimer les supports sur lesquels les élèves ont travaillé (documents, recherches en ligne...). Cette nouvelle acquisition est déjà victime de son succès, l'ensemble des élèves de la classe étant désireux de l'utiliser dès que cela est possible ! Cet outil supplémentaire n'a pas vocation à remplacer le tableau blanc de la classe, mais représente un vrai complément, améliorant encore davantage le confort de travail des élèves de la classe ; ces derniers apprécient tout particulièrement les activités pédagogiques interactives et ludiques. Les leçons deviennent encore un peu plus intéressantes, les élèves pouvant manipuler les documents et les conserver.





MUNICIPALITÉ

Commission jeunes : de beaux débuts



La municipalité avait à cœur de fédérer les jeunes de la commune autour de projets épanouissants, choisis par et pour eux, et utiles à tous. Il a été ainsi décidé de mettre en place des rencontres avec des jeunes volontaires du village.

Ces rencontres, ouvertes à tous les jeunes Landaunais âgés de 10 à 16 ans, ont divers objectifs :

- favoriser le lien et le dialogue entre les jeunes et la municipalité. Au travers de réunions, ils transmettent leurs souhaits, leurs ressentis...
- valoriser l'image et l'engagement des jeunes à travers la concrétisation de différents projets pour améliorer leur cadre de vie et répondre à une partie de leurs envies
- découvrir le fonctionnement citoyen de la commune.

La première rencontre a eu lieu le 19/03/22, avec 12 jeunes qui ont répondu présents pour discuter et échanger en salle du conseil qu'ils découvraient pour la 1^{ère} fois en présence de Mme Le Maire, des conseillers municipaux Sandrine Schneider et Arnaud Flandre. Ce fut un réel temps d'échange, riche en idées, dans la bonne humeur et le respect des prises de parole. A la fin de cette première rencontre, et au vu de leur

motivation et envies, nous avons décidé de continuer sur cette formule et de nous retrouver pour mettre en pratique une partie de leurs idées.

Lors de la seconde rencontre le samedi 23 avril dernier, une douzaine de jeunes, toujours aussi motivés, ont réalisé de très belles affiches qui seront imprimées et que les habitants pourront découvrir dans le village dans quelques temps.

Aucune rencontre n'a eu lieu en mai. En effet, à la demande même de ces jeunes, il a été créé un atelier spécifique lors de la journée citoyenne du samedi 21 mai avec la réalisation de tables et bancs en palettes.

Deux rencontres supplémentaires les 11 et 25 juin, ont permis la préparation de projets concrets tels que la soirée "jeux de société" du samedi 9 juillet lors de l'ouverture du bistrot à la maison villageoise, mais également la création d'une matinée sportive en famille lors du passage du Tour Alsace dans notre village le dimanche 31/07/22.

Félicitations à tous ces jeunes pour leur motivation et leur implication, il est d'ores et déjà certain que bien d'autres projets seront réalisés.



SORTIE

Balade à vélo pour les élèves de Petit-Landau

Le vendredi 20 mai, la classe de CE2-CM1-CM2, accompagnée de Monsieur Benoit Lambert et de la classe de CM2 de l'école de Hombourg, a effectué une sortie à vélo. Les élèves de la classe se sont entraînés pendant plus d'un mois dans la cour de récréation, pour parfaire leur conduite et être prêts pour cette excursion. Les élèves ont réalisé un trajet allant de l'école jusqu'à la cascade d'eau de Hombourg, lieu où ils ont pu se restaurer grâce à un

repas tiré du sac. Ce bel endroit, calme et rafraîchissant, a permis à certains élèves téméraires de se confronter au parcours vitae situé à proximité.

Après une pause bien méritée, les deux classes sont reparties en direction du pumptrack (piste avec de nombreuses bosses) de Hombourg. Une seconde pause fut nécessaire pour se ravitailler en eau et se rafraîchir, d'autant plus que la température extérieure avoisinait les

30 degrés. Nous en avons également profité pour nous dégourdir les jambes au sentier « pieds nus » et circuler encore un peu sur le pumptrack. Après cette belle journée sportive, les élèves de Petit-Landau ont raccompagné leurs camarades de Hombourg avant de reprendre le chemin de l'école.

La finalité de cette sortie était de valider le permis vélo, cela grâce à la présence et à l'accompagnement de Monsieur Patrice Richert. 24 élèves sur les 25 présents durant la sortie ont pu obtenir leur attestation du « Savoir rouler à vélo ». Nous remercions l'ensemble des personnes ayant participé à cette excursion, et tout particulièrement les parents présents, lesquels se sont portés volontaires pour passer cette journée avec nous.

Cette journée a permis de mettre en pratique, de manière ludique et concrète, les règles de sécurité apprises lors de la préparation du permis vélo.

Anaëlle JAEGLÉ



OPÉRATION SOLIDARITÉ UKRAINE

Une seule plateforme en ligne pour coordonner toutes les initiatives et formes d'aide :

solidarite-ukraine.m2a.fr



Vous avez été nombreux à répondre à l'appel solidarité Ukraine en déposant à la Mairie des vêtements, couvertures, produits d'hygiène... Un grand merci à tous pour votre implication, votre soutien et générosité.

Pour plus d'informations ou continuer à apporter votre soutien, rendez-vous sur la plateforme : www.solidarite-ukraine.m2a.fr



JEU DE L'ÉTÉ

CODE P9...



A chaque été, son nouveau jeu... ! Cette année il prend la forme d'un jeu de piste, le but étant de trouver des chiffres, ou nombres, qui vous permettront de décoder une formule mystère. Celle-ci vous révélera un endroit dans le village, qui vous servira de cadre pour une belle photo sur laquelle vous devrez vous mettre en scène avec ce numéro du Landaunais.

Dans le texte et les questions qui suivent, des chiffres, nombres ou dates ont été remplacés par des lettres en majuscules rouges. Pour découvrir tous ces numéros, il vous faudra arpenter les rues de la commune et ses alentours, car toutes les informations concernant le texte historique ou les réponses à certaines questions se trouvent sur des panneaux, des plaques ou des plans situés dans et autour du village. Certaines réponses seront à trouver par de simples exercices de comptage... !

Chaque lettre majuscule correspondant à un chiffre ou à un nombre bien précis devra être reporté dans la grille de code à la suite du texte. Si vous menez à bien votre enquête et que votre grille est correctement remplie, vous pourrez déchiffrer la phrase mystère

qui vous révélera l'emplacement spécifique pour votre photo. Comme d'habitude, il faudra l'envoyer par mail à l'adresse suivante : mairie@petit-landau.fr, ou sur une clé USB (dans une enveloppe avec vos noms et prénoms) à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, au plus tard le mercredi 31 août.

Comme chaque année, il y aura 2 catégories, les moins de 10 ans et les plus de 10 ans. Pour les plus jeunes, n'hésitez pas à demander un peu d'aide à vos parents.

Tous les participants seront récompensés, les photos les plus originales apparaîtront dans le prochain numéro de fin d'année.

A vos baskets, bonnes recherches pour votre enquête !

C'EST PARTI !



Nous habitons une charmante commune, Petit-Landau, situé sur la rive d'un ancien bras rhénan, le village est mentionné dans les documents historiques à partir de l'an 10 [N].

La bénédiction des cloches de l'église Saint-Martin a été réalisée en 17[U] et ont été remplacées en 19 [F].

Le général comte, Jean Rapp 17 [D]-1821, fidèle lieutenant de l'empereur Napoléon 1^{er}, passa les dernières années de sa vie en grande partie à Petit-Landau où il possédait le « Jaegerhof ».

Sur le ban communal se trouve un château, celui de Butenheim, il était encore habité en l'an [L] 10 mais aujourd'hui il ne reste plus que des ruines.

Petit-Landau fait partie des [N] communes de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A).

Quel est le code postal de la commune ? [BGS9V]

La mairie se situe au [A] rue Seger.

Combien y'a-t-il de fenêtres au rez-de-chaussée du bâtiment ? [C]

Combien de lampadaires éclairent la Rue des Vergers ? [L]

Quel est le numéro du « Parcours des maisons alsaciennes », boucle culturelle à faire à vélo ? [R]

Combien de plots en béton sont disposés devant l'entrée de la salle polyvalente ? [T]

Combien de jardinières décorent la rue Seger et la place Rapp ? [T] rondes et [E] rectangulaires

GRILLE MYSTÈRE

Reportez dans la grille ci-dessous les chiffres ou les nombres que vous avez pu trouver suite à votre enquête :

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
												
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
												

LIEU MYSTÈRE

9-3 24-12-64-12-10-5-12 71-80 14-39-3-10-12-3-80 71-12 6-80-10-12-64-39-12-15-2,
71-12-0-3-64-10 9 ' 12-8-9-15-4-12

Déchiffrez la phrase mystère grâce aux chiffres/nombres ci-dessus et notez-la dans l'encadré :



VIE CITOYENNE - VIE PRATIQUE

CONCOURS

Notre village haut en couleurs !

Comme chaque année, à l'approche des fêtes de fin d'année de nombreux Landaunais rivalisent de créativité pour mettre en lumières leur maison, jardin, fenêtres ou balcon et insuffler ainsi l'esprit de Noël pour le plus grand plaisir des petits et grands.

Cette année encore la municipalité souhaite proposer un concours de décorations/d'illuminations afin d'encourager et de récompenser ceux qui permettent d'améliorer le cadre de vie des habitants et de participer à l'animation de notre village.

Petit rappel des modalités : ce concours, ouvert à tous les habitants de Petit-Landau, se déroulera selon les modalités suivantes :

Deux catégories proposées :

- Catégorie 1 – Décorations de Jour
- Catégorie 2 – Décorations / Illuminations de Nuit

Les décorations dans l'esprit de Noël devront être visibles de la rue. Un jury, composé des membres du Conseil Municipal, récompensera les plus belles décorations. Pendant les trois semaines précédant Noël, un participant verra chaque semaine la photo de sa maison, de son jardin, ou de son balcon, publiée sur la page Facebook de notre commune.

La remise des prix se déroulera lors de la cérémonie des vœux de la Municipalité, alors... à vous de jouer pour faire briller les yeux des petits mais aussi des grands !

🌙 RÉSULTATS NUIT 2021

- 1 WENZINGER Stéphane et RINGENBACH Claire
- 2 DELATTRE Alain et Marie-Madeleine
- 3 CARRARO Maurice et Christiane
- 4 CIANCIO Anthony et GODINO Adèle
- 5 BROUET Roger et Katia
- 6 WEILER Jean-Philippe et Audrey
- 7 CHRISTNACHER François et Marie-Claire
- 7 FREYTAG Florent et Marie-Eve

☀️ RÉSULTATS JOUR 2021

- Hors concours : CARRARO Maurice et Christiane
- 1 SCHLIENGER Claude et SCHMITT Muriel
 - 2 RENCK Jean-Luc et Isabelle
 - 2 SCHMIDLIN Henri et Maria
 - 5 RINGENBACH Jean et Régine
 - 6 AISSA Raphaël et MARRARI Aurélie
 - 6 MOREL Mickael et Elodie
 - 6 WEBER Michel et Sophie
 - 6 SIX Jonathan et ENGASSER Elise
 - 6 ESCHER Daniel et ROYOT Nathalie

Un grand merci à tous les participants et félicitations aux heureux gagnants qui se sont vus décerner pour les premiers, des bons d'achat valables chez Doppler et Régál Pizza et pour les suivants, de magnifiques paniers garnis confectionnés par l'Earl Sutter de Petit-Landau.



VIE CITOYENNE

Soyons food, avec la m2A !

Afin de proposer une alimentation saine, locale, équitable et respectueuse de l'environnement, m2A a lancé « Soyons food ! », le nouveau Programme Alimentaire Territorial dont l'objectif est de rendre accessible à tous les habitants de l'agglomération une alimentation saine, locale, équitable et respectueuse de l'environnement.



Pour aider et encourager les nouveaux agriculteurs du territoire qui s'inscrivent dans cette démarche durable, m2A a lancé le concours « Soyons food ! Les fermes de demain », doté de 5 000 € par lauréat.

Et dans la commune de Petit-Landau, c'est Matthieu HERRMANN, producteur de céréales et d'oléoprotagineux bio qui a remporté le concours.

La remise des prix a eu lieu le mercredi 27 avril à la ferme Kurst de Berrwiller où un chèque de 5 000 € lui a été remis en présence du 1^{er} Vice-Président de la Chambre d'Agriculture d'Alsace, M. Denis Naas et du Président de m2A, M. Fabian Jordan.

La commune de Petit-Landau ne peut que le féliciter et encourager les agriculteurs de la commune à poursuivre leurs innovations pour le bien de tous !

Nous vous proposons de retrouver ci-contre l'article disponible sur le site de m2A, où vous pourrez également visionner un clip vidéo réalisé ce printemps.



Matthieu Herrmann, une initiative respectueuse et valorisante

Sur ses 70 hectares, Matthieu Herrmann cultive en bio une dizaine de céréales différentes et des oléoprotagineux, ces plantes dont les fruits ou les graines sont riches en lipides et en protéines. Une partie de sa production est destinée à l'alimentation animale et est commercialisée en circuit long. L'autre, « plus valorisante » dit-il, emprunte le circuit court et la vente directe sous la marque Ysengrain, créée avec la ferme Sutter. « Ce contact direct avec le client est très enrichissant : il permet de connaître ses attentes et de lui exposer nos problématiques. »

« Quel monde vais-je laisser à mes enfants ? »

Agriculteur bio à la fois par choix, pour ses enfants, et par goût du challenge « parce qu'en bio on ne peut pas se louper, il n'y a pas de solution de rattrapage », Matthieu a repris l'exploitation familiale en 2017.

Aux petits soins pour le sol et les plantes

La dotation lui a permis de sécuriser des investissements en cours et notamment l'achat d'une bineuse équipée d'une interface de guidage pour travailler au plus près de la plante sans l'abîmer. « Ce concours valorise le métier et permet à la partie urbaine du territoire de se rendre compte de la richesse de la partie rurale de m2A. »



PLUS D'INFORMATIONS

<https://www.mulhouse-alsace.fr/>



Remise de l'honorariat à Armand LE GAC

Le 19 février dernier a enfin pu se tenir la cérémonie officielle de remise de l'honorariat à Armand LE GAC, Maire de Petit-Landau de 2001 à 2020.

Élu conseiller municipal pour la première fois en 1989, il est réélu en 1995 avant d'être élu maire en 2001. Il cesse ses fonctions à l'issue des élections de 2020 auxquelles il a choisi de ne plus se représenter. Soit un total de 31 ans de mandat, dont 19 en tant que Maire.

Un hommage lui a été rendu en présence de nombreux élus nationaux, des communes voisines ainsi que des communes amies de Petit-Landau (Bad Bellingen en Allemagne et Reigoldswill en Suisse).



Madame le Maire l'a félicité et remercié pour son engagement, tant au niveau de la Commune que de l'intercommunalité (CCPRFS puis m2A), et lui a officiellement remis la médaille de Maire Honoraire.

JOURNÉE CITOYENNE

Première édition : un vrai succès !



C'est le samedi 21 mai qu'a eu lieu la première édition de la journée citoyenne à Petit-Landau.

Sous un large soleil, 86 participants, petits et grands, souriants, enthousiastes et surtout très motivés, ont mené de front la réalisation de six chantiers différents, à savoir :

- la peinture des murs et boiseries de l'arrêt de bus et du portail de l'école maternelle,
- un Osterputz des tables de la salle polyvalente,
- des plantations dans les massifs Rue Seger,
- le désherbage des allées du cimetière,
- la confection et préparation du repas,
- la réalisation de tables et bancs en palettes pour le terrain de cross et des carrés potagers pour les écoles.

A l'issue de la matinée, avant de partager tous ensemble un repas amplement mérité, les pompiers ont dispensé une petite formation quant à l'utilisation des extincteurs et ont procédé à la démonstration d'une intervention sur un feu de friteuse.

Le bilan est plus que positif pour cette première édition : beaucoup de sourires, de la solidarité, de la bonne humeur, et plein d'idées pour l'année prochaine.

Un grand merci à tous les participants pour leur implication. Vous avez fait de ce temps citoyen un très beau moment de convivialité, de fraternité et solidarité !

Participation citoyenne...

...C'est tout simplement être vigilant par rapport à notre environnement. Il ne s'agit en aucun cas d'espionner nos voisins, d'être intrusif ou de faire preuve de curiosité mal placée.

La commune de Petit-Landau est engagée dans le dispositif Participation citoyenne depuis 2017. Il s'agit d'apporter des éléments, de signaler une situation inhabituelle ou étrange en contactant un des référents dans la liste ci-dessous et lui apporter le plus de précisions possibles. Ce dispositif est mis en place avec le soutien de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de Sausheim/Ottmarsheim. Bien entendu, en cas d'urgence, ce sont les services de secours qui doivent être prévenus !

POUR RAPPEL :



15 - SAMU

17 - Police

18 - Pompiers

LISTE DE VOS RÉFÉRENTS :

- Christian BUTSCHA : bc.mairiepetitlandau@gmail.com
- Joseph CARNEMOLLA : joseph.carnemolla@gmail.com
- Christine CARRERA : carrera.christine73@gmail.com
- Stéphane ESSLINGER : sv.esslinger@gmail.com
- Arnaud FLANDRE : arnaud.f102@gmail.com
- Jean-Marc GINDER : adjoints.pl3@orange.fr
- Armand HEITZ : heitz.armand@outlook.fr
- Didier KERN : didier.kern@wanadoo.fr
- Thomas MAUVAIS : tmauvais@yahoo.fr
- Jean-Baptiste MEYER : j-baptiste.meyer@laposte.net
- Laetitia ORTSCHITT : laetitia.ortschitt@orange.fr
- Sandrine SCHNEIDER : schneidersandrine15@gmail.com
- Alexandra STEMME LIN : sxela@orange.fr
- Carole TALLEUX : c.talleux@petit-landau.fr
- Myriam WENDLING : wendingm@wanadoo.fr



À TOUT CŒUR

Qu'y a-t-il de plus beau que de pouvoir sauver une vie par le don de soi ?



Hormis les collectes de sang, notre actualité n'est toujours pas très fournie pour le moment. Mais les activités vont bientôt reprendre, notamment avec la **soirée tricolore du 13 juillet prochain, puis le marché aux puces en octobre**. Et avant ces deux manifestations, nous avons eu le plaisir, dans le cadre de l'ouverture du Bistrot du 2 au 9 juillet à la maison villageoise, de vous proposer le mardi 5 juillet une petite restauration (quiche lorraine maison accompagnée d'une salade verte, et en dessert tartes et gâteaux maison).

Vous l'avez certainement entendu, le début d'année a été marqué par une baisse historique des stocks, autour de 70 000 poches de sang, soit les réserves les plus basses jamais atteintes depuis vingt ans. Cette situation inédite avait contraint l'EFS (Etablissement Français du Sang) à émettre le premier « bulletin d'urgence vitale » de son histoire. L'alerte avait été entendue, les donneurs s'étaient mobilisés et les stocks étaient rapidement remontés et avaient dépassé la barre des 100 000 dons.

Aujourd'hui, la fréquentation des collectes mobiles est à nouveau en net recul. Nous l'avons malheureusement remarqué lors de la dernière collecte le 24 mars dernier, où nous n'avons comptabilisé que 39 dons.

Les semaines à venir risquent d'être difficiles. Nous espérons donc pouvoir compter sur votre mobilisation lors des prochaines collectes. Car c'est ensemble et unis que nous sortirons de cette longue crise et que nous continuerons à veiller à ce qu'aucune poche ne manque à un malade.

NOS MANIFESTATIONS :

- la soirée tricolore du mercredi 13 juillet,
- le marché aux puces du dimanche 9 octobre

LA COLLECTE RESTANTE SUR L'ANNÉE :

- le lundi 31 octobre



3 MILLIONS...

C'EST LE NOMBRE DE DONNEURS DE SANG QU'IL FAUDRAIT EN FRANCE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS. ON EN COMPTE **1,68 MILLION...**

Un appel particulier aux jeunes : venez grossir les rangs de notre association et prendre la relève des plus anciens. Par cet acte de générosité vous prouverez que vous entrez dans le monde des adultes responsables. D'avance, merci à vous !

SURTOUT N'OUBLIEZ PAS :

Vous pouvez donner votre sang dès 18 ans et jusqu'à la veille de vos 71 ans. Il n'est jamais trop tard pour accomplir une bonne action et aider les malades. Pensez-y et merci d'avance à ceux qui nous rejoindront.

L'amicale des donneurs de sang de Petit-Landau vous souhaite un bel été !

Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du 14 au 31 juillet et ouverte uniquement les jeudis en juillet et en août.



Chez les Arboriculteurs

LE VERGER ÉCOLE

La régénération du verger école suit son bonhomme de chemin, beaucoup d'arbres anciens ont été remplacés par de nouvelles variétés plus adaptées à l'évolution climatique. Avec cette régénération, notre production fruitière est en baisse et ne nous permettra pas de réaliser une exposition fruitière lors de notre marché aux puces le 9 octobre prochain.

Afin d'être dans l'air du temps, notre verger école est conduit de façon encore plus éco responsable qu'auparavant. Depuis plusieurs années, nous avons supprimé les traitements et la tonte entre les arbres. Maintenant nous avons réduit encore plus les tontes afin d'essayer de créer une aire de biotope. Nous pratiquerons deux tontes franches par année.

LE MARCHÉ AUX PUCES DU 9 OCTOBRE 2022

Après deux années d'interruption pour cause de covid, sauf crise sanitaire majeure, nous organisons notre traditionnel marché aux puces le **dimanche 9 octobre prochain**.

Ce marché aux puces verra plusieurs modifications importantes :

- Les réservations se feront uniquement par internet via le site **mybrocante.fr**
- La numérotation des stands est modifiée, chaque stand aura une lettre et un chiffre

Exemple : P17 A26 B68

C'est l'exposant qui choisira son stand en fonction des disponibilités. Afin de ne pas pénaliser les habitants, nous avons ouvert une « session privée » avec le code confidentiel : **221167**

Si vous souhaitez participer au marché aux puces, inscrivez-vous avant le 18 juillet.

Ce nouveau mode de réservation va certainement occasionner des tensions, des mécontentements, voire des réactions épidermiques inutiles.

La restauration dans la salle polyvalente est également modifiée. Après vingt-cinq ans de « bouchées à la Reine » il sera proposé des « tourtes à la viande » crudités. Vous retrouverez la guinguette avec tartes flambées place Rapp, et la guinguette merguez, saucisses, frites à l'ancien dépôt pompiers rue Séger.

Nous comptons sur votre compréhension face à tous ces changements et, nous nous réjouissons de vous retrouver le dimanche 9 octobre prochain pour notre marché aux puces, véritable fête villageoise.



Challenge mobilité : un bilan très positif



Du 2 au 22 mai, les écoles de Petit-Landau ont participé au Challenge mobilité organisé par Mulhouse Alsace Agglomération, un défi écolo et sportif lancé à toutes les entreprises, associations et établissements scolaires de l'agglomération.

POURQUOI CE CHALLENGE ?

L'objectif de ce challenge ludique est double puisque le challenge vise à sensibiliser les élèves aux déplacements doux (marche, vélo, trottinette) afin de participer à la réduction de l'impact environnemental lié aux transports.

D'autre part, pour chaque trajet réalisé à pied, en trottinette ou à vélo, la commune de Petit-Landau a versé une subvention de 1€/jour/élève à l'association "500 km pour la pédiatrie". C'est ainsi que pas moins de 370 trajets ont été réalisés par l'élémentaire et 55 trajets à la maternelle. Les employés de notre village ont

également joué le jeu et fait le trajet à vélo, avec plus ou moins de distance pour certains.

Le vendredi 17 juin 431€ ont été ainsi reversés à l'association "500 km pour la pédiatrie" en présence de leur présidente Mme Mey Stéphanie qui a rendu visite aux élèves de l'école élémentaire, leur a présenté l'association et son parcours et répondu à leurs questions.

Bravo à tous les élèves et employés pour leur implication et participation à ce challenge !



Les Fous des Pistons



Après 2 ans d'absence, l'association Les fous des Pistons passe la troisième ! En effet, dimanche 19 juin 2022 s'est déroulée la 3^e Fête de la Bielle à Petit-Landau.

Malgré la chaleur torride, le monde n'a pas manqué d'être au rendez-vous et un record de véhicules exposés a même été battu

avec près de 450 autos, motos, cyclos et tracteurs, tous, étalés sur le parking de la salle polyvalente et surtout dans le pré à l'arrière !

Les Fous des Pistons remercient les sponsors qui ont participé au financement d'une partie de l'événement mais également la commune pour son précieux soutien ainsi que l'équipe de pompiers bénévoles qui est venue tenir une permanence de sécurité !

Nous n'oublions pas tous les bénévoles de Petit-Landau qui nous ont rejoints et sans lesquels cet événement n'aurait pas été possible.

Une date pour une 4^e édition serait déjà en train d'être fixée au 18 juin 2023 pour continuer les festivités avec nos vieilles mécaniques.

Y'a d'la joie

Après presque deux années où nous avons dû annuler plusieurs manifestations, nous avons enfin pu vous proposer pour cette année différentes soirées où nous sommes toujours ravis de vous accueillir et de vous faire plaisir ;

- Soirée « Tout Schuss » le 5 mars. Malgré le contrôle du passe sanitaire vous avez été nombreux et ravis d'enfin pouvoir venir passer une belle soirée en famille ou entre amis.
- Soirée « d'été » le 11 juin. Après une journée bien ensoleillée et chaude, les tables se sont remplies doucement, la bière a pu couler à flots, les sandwiches et tartes flambées vous ont régalés. Ce fut une très belle soirée.

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- « Fête de la bière » le 1^{er} octobre
- « Téléthon » le 3 décembre

Y'a d'la joie vous rappelle que notre association organise au cours de l'année différentes manifestations pour apporter de l'animation dans notre village, votre présence lors des événements que nous organisons nous réjouit et nous pousse à vous les proposer chaque année, présence sans laquelle ces événements ne pourraient avoir lieu. Un grand merci pour votre participation.

Tous les membres de l'Association Y'a d'la joie et moi-même vous souhaitons de très bonnes vacances d'été, à très vite lors de notre prochaine soirée.

Patricia GRIMAL





Et si on cuisinait ?

Poursuivons notre voyage culinaire avec un légume de saison : l'asperge.

Sa délicatesse et sa finesse vont égayer nos plats en ce début d'été.

LE PESTO DE MENTHE PISTACHE

- 1 gousse d'ail
 - 120 g d'huile d'olive
 - 100 g + 30 g de pistaches non salées
 - 20 g de menthe effeuillée
 - 60 g de parmesan râpé
 - zestes de 2 citrons jaunes
 - sel, poivre, piment d'Espelette
- Dans le bol du mixeur, mettre la gousse d'ail, avec le sel et une cuillère à soupe d'huile d'olive. Mixer pendant quelques secondes.
 - Joindre les 100 g de pistaches et continuer le mélange jusqu'à ce que les pistaches soient bien broyées mais attention, pas en purée ! Ceci prendra 1 minute maximum.
 - Ajouter les feuilles de menthe lavées puis séchées sur un torchon, tout en versant l'huile au fur et à mesure.
 - Verser le parmesan râpé. Terminer avec le sel, le poivre et le piment d'Espelette et les zestes de citron.

LES ASPERGES ET LES PÂTES

(pour 4 à 6 personnes)

- 2 bottes d'asperges
 - 500 g de penne + parmesan pour le service
- Passer les asperges rapidement sous l'eau. Couper les pointes sur une longueur de 5 à 6 cm. Débiter 6 tiges d'asperges restantes en rondelles de 5 mm.
 - Dans un faitout, faire bouillir une grande quantité d'eau. Saler au gros sel et faire cuire les pâtes. 4 minutes avant la fin de cuisson indiquée, ajouter à l'eau de cuisson, les pointes et rondelles d'asperges.
 - Egoutter en gardant un fond d'eau de cuisson dans la casserole, c'est primordial car l'eau de cuisson pleine d'amidon va lier la sauce. Remettre à feu doux, pâtes et asperges dans le faitout en réservant quelques pointes pour la présentation. Ajouter 3 à 4 belles cuillères bombées de pesto de menthe. Servez ! Bon appétit !

IDÉE SORTIE

Et si on y allait ?

Après la balade à vélo proposée cet été entre Petit-Landau et le port de plaisance de Kembs, nous vous proposons de franchir la frontière pour une escapade d'une journée en Forêt Noire.

Prenez l'A5 direction Freiburg et rejoignez Wolfach, où vous découvrirez la verrerie-cristallerie Dorotheenhütte. La deuxième étape de votre périple vous conduira à Triberg, où vous découvrirez les plus hautes cascades d'Allemagne. Pendant la promenade le long des sept niveaux de la cascade, vous assisterez à un magnifique spectacle naturel. Sur tout le parcours, il y a divers points d'infos sur les animaux et les plantes autour de la cascade. Une aventure grandiose ! Dans l'après-midi, si le cœur vous en dit, profitez d'une petite pause autour d'un café et d'une portion de forêt noire. Sur le chemin du retour, empruntez la route de l'horlogerie et laissez-vous surprendre par le plus grand coucou du monde à Schonach. Belle journée de découverte !



AGENDA

- 13/07** : Soirée tricolore
31/07 : Matinée "sport en famille" et passage du Tour d'Alsace
28/08 : Faites du vélo
11/09 : Destination Automobile
01/10 : Fête de la bière - Y'a d'la Joie
09/10 : Marché aux puces
12/10 : La Nature près de chez moi
31/10 : Don du sang
03/12 : Téléthon

RAPPEL :

Bacs jaunes : Vendredi semaines paires

Bacs bruns : Mercredi

Déchets verts : Samedi semaines paires

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

JUILLET

- Serge MANGIN, 26 juillet, 75 ans (1947)

AOUT

- Giovanni MAGRIN, 4 août, 91 ans (1931)

SEPTEMBRE

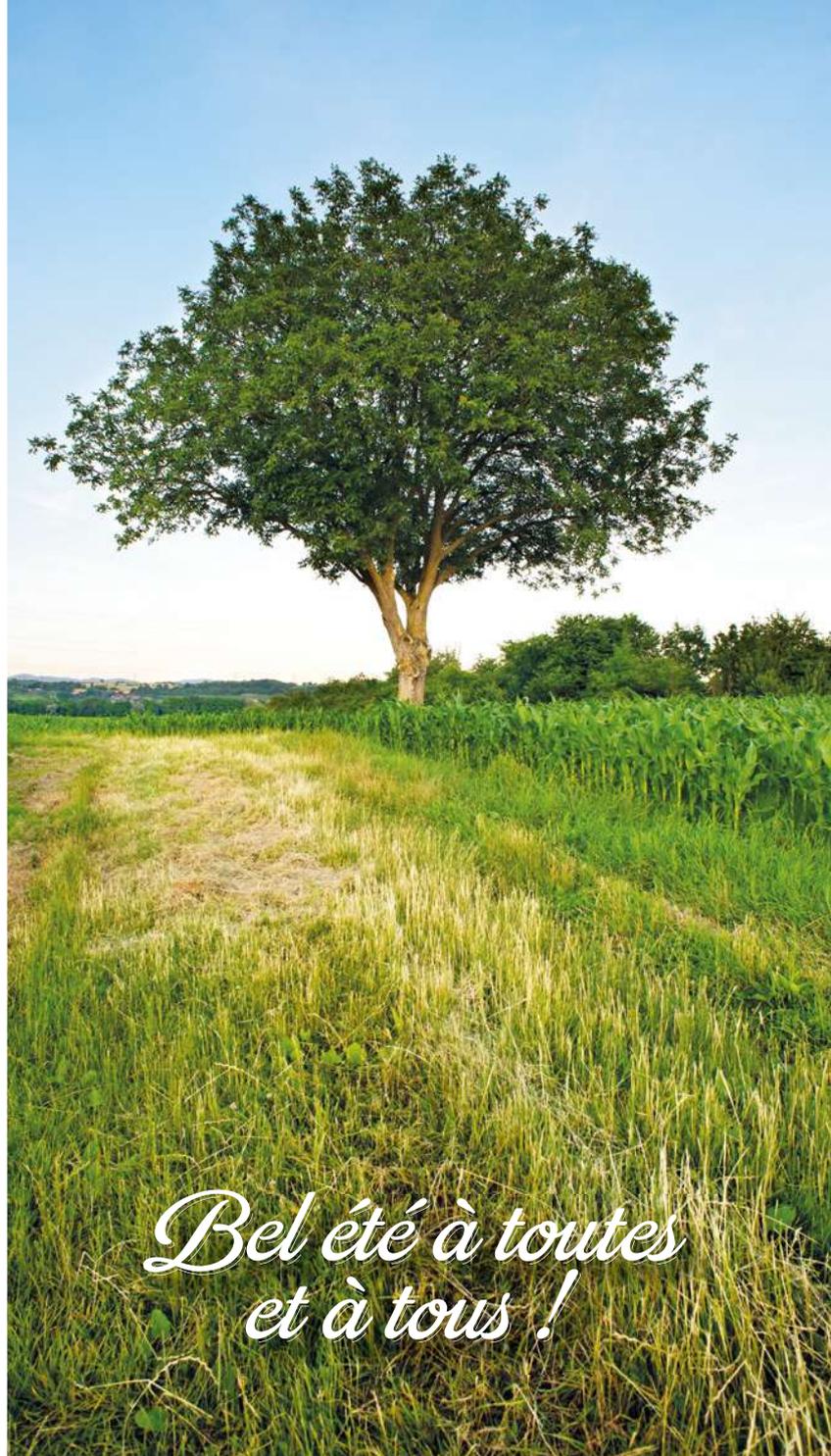
- Pierre RAMSTEIN, 19 septembre, 80 ans (1942)
- Claude PILARDEAU, 26 septembre, 80 ans (1942)

OCTOBRE

- Gérard MEYER, 2 octobre, 90 ans (1932)
- Françoise MEISTERTZHEIM, 20 octobre, 80 ans (1942)

NOVEMBRE

- Gérard BRAUMANN, 8 novembre, 75 ans (1947)
- Florence HEITZ, 30 novembre, 92 ans (1930)



Mairie de Petit-Landau

3 rue Séger 68490 PETIT-LANDAU - Tél. 03 89 48 37 15
Ouvert le lundi et vendredi de 9h à 11h,
le mardi de 16h à 19h et le jeudi de 9 à 11h et de 16h à 18h
Fermé le mercredi

www.petit-landau.fr